

## ÉDITORIAL



*Chères Munstériennes,  
chers Munstériens*

Bonne nouvelle : pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les taux des impôts de Münster n'augmentent pas ! Malgré la crise, mon équipe et moi, continuons à poursuivre nos objectifs. Tout d'abord, l'étude de programmation et le concours d'architectes pour le *Bässial*, la place du marché et le couvent sont financés cette année. Le secteur de la gare sera également réaménagé... De grands projets possibles grâce à une politique ambitieuse et une gestion rigoureuse, que nous menons depuis 2008.

Autre bonne nouvelle : de futures perspectives pour créer des emplois avec la possibilité prochaine d'implanter des entreprises sur la friche industrielle du Hammer.

En effet, l'évacuation des déchets qui y étaient stockés au Hammer est terminée ! Ce nettoyage s'est fait sans que la Ville ait eu à injecter de l'argent public, et ce grâce au propriétaire, que je remercie. Il s'est en effet engagé à évacuer les déchets malgré tous les revers qu'il a rencontrés.

Cette réussite est aussi une satisfaction personnelle dans la mesure où certains avaient essayé d'exploiter ce dossier pour remettre en cause ma gestion. Finalement, ils en auront été pour leurs frais...

*Liawi Menschterer.*

*A Pààr güati Nochrìchta : ìn 2011  
gibt's ke Stierelhöhung ìn Mìnster.  
Die Arweta àm Bànhofsplätz wara  
boll àfànga ; ùn die Stüdia fer die  
Ernéierung vom Màrikplätz, vom  
Bàtiàl ùn vom Kloschter han scho  
àgfànga. Üsserdam ìsch dr Hàmmer  
jetzt gebützt vo sina Abfall : a Plätz,  
wo boll fréi wùrd sii fér néi Batrieb !*

Pierre DISCHINGER  
Maire de Münster

## UN AN D'AIDE SOCIALE

En 2010, 9 314 € ont été attribués par la Ville aux personnes en difficulté et en situation de précarité, via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), soit une hausse 32 % par rapport à 2009. L'aide la plus sollicitée porte sur les bons alimentaires et gaz, qui cette année a profité à 68 foyers, pour un montant de 5 367 €. Des bons de 30, 45 ou 60 € sont distribués aux personnes défavorisées qui peuvent ainsi faire des courses alimentaires à Münster. Sur le même principe, l'action de Noël a permis à 44 foyers de bénéficier de bons alimentaires avec plus de liberté d'achats. Le CCAS a aussi accordé 3 600 € de subventions pour les fêtes de Noël organisées par les paroisses catholique et protestante, le Foyer du Parc, le Foyer

Caroline, l'Hôpital Loewel, le Club Âge d'Or, Dynamique 3 et les associations caritatives.

Autre aide, l'action piscine : 56 familles de condition modeste ont bénéficié de cartes d'entrées pour les enfants. Quant au *Ticket Pass mobilité*, il a permis à 20 personnes de se déplacer à Colmar : les utilisa-

teurs ne paient que 20 % du prix du billet pour se rendre à des rendez-vous auprès de services administratifs ou médicaux.

Le travail de la Ville en faveur des personnes en difficulté se fait naturellement en lien avec les travailleurs sociaux et les associations caritatives, qui sont particulièrement actives dans notre Vallée.



## UN NOUVEAU SQUARE

Un agréable square équipé de deux bancs vient d'être aménagé par les services techniques au terrain du Walsbach. Félicitations au personnel municipal pour son habileté et sa créativité.

Afin de contribuer à l'harmonie esthétique des quartiers, d'autres espaces font actuellement l'objet d'un nettoyage ou d'un défrichage, à l'image de la rue Louis-Joseph Blanc.

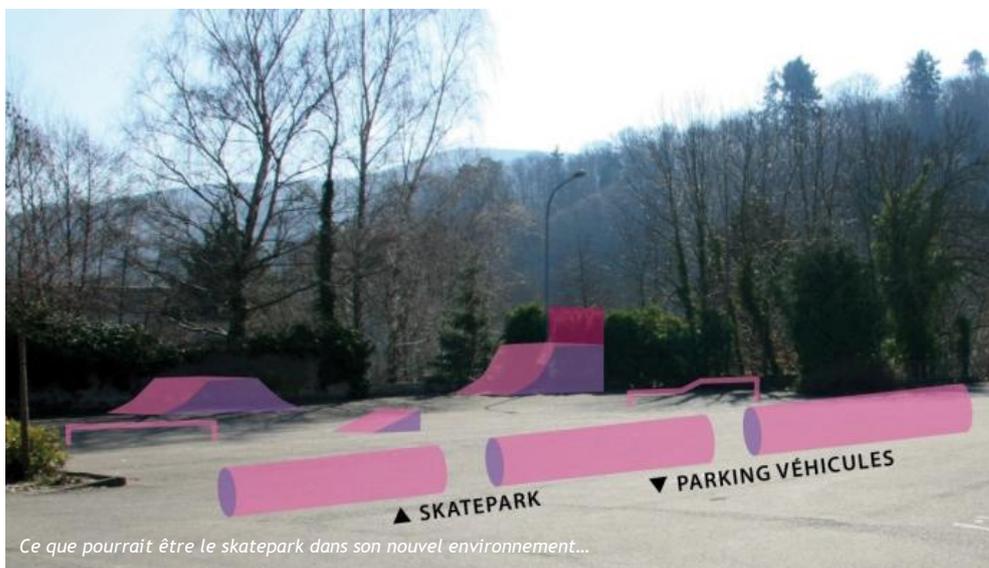


## LE SKATEPARK DÉMÉNAGE

Après avoir étudié de multiples alternatives, la municipalité a choisi d'implanter le skatepark sur le parking en face du Lycée Kirschleger. Cette formule a été validée par les jeunes utilisateurs, rencontrés par la Municipalité à l'occasion de plusieurs réunions.

Ce site a l'avantage d'être éloigné des habitations, proche des équipements sportifs et facile d'accès.

Les modules abîmés ont été réparés pendant l'hiver et seront remis en place avec la réimplantation du skatepark.



## TRAVAUX RUE DU 9<sup>ème</sup> ZOUAVES

Du 11 au 15 avril, la circulation sera alternée rue du 9<sup>ème</sup> Zouaves, afin de réaliser des travaux d'entretien sur le rond-point.



## UN NOUVEL AVENIR POUR LE BÂTIMENT DE LA COOP

Le bâtiment de la COOP, qui appartient à la Ville, va devoir changer de destination. Après plusieurs problèmes d'agressions, la COOP a en effet résilié son bail et fermera ses portes fin août. De manière à conserver un commerce de proximité au cœur de Munster, la Ville a proposé divers lieux pour une possible réimplantation au centre-ville de Munster.



## VERS LE RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Embellir la ville, servir l'économie et améliorer le service public : ce sont les objectifs du budget 2011 de Munster, voté par le Conseil Municipal le 15 mars. Le total des investissements s'élève à 1 460 000 €.

Parmi les réalisations présentées en détails dans le *Munster Mag'* de janvier et à la réunion publique du 11 février, figurent notamment :

- l'aménagement de la gare. Le parking sera réalisé cette année ; les abords et la place de la Gare suivront début 2012. Le coût total de l'opération s'élève à 911 000 €, dont une participation importante de la Région (340 000 €) et de la SNCF (28 000 €).
- la réhabilitation du centre-ville : le *Bässial*, la place du Marché et le Couvent. Cette année, l'étude de programmation et le concours d'architectes permettront de préparer ce chantier important.
- une aire de camping-cars à l'arrière de la gare. Elle permettra d'accueillir de nouveaux touristes : étude en 2011 pour une réalisation en 2012.

La défense de l'économie et de l'emploi passe aussi par d'autres projets, qui sont à l'échelle de la Vallée. Les élus de Munster œuvrent en ce sens à la communauté de communes pour soutenir les projets de création d'une pépinière et d'un hôtel d'entreprises, ainsi que d'un réseau Internet haut débit.

Ce budget 2011 sera toutefois exécuté dans un contexte difficile : crise, suppression de la taxe profession-

nelle, stagnation des dotations de l'Etat, baisse des subventions... Et tout n'est pas encore définitif concernant la mise en place de la fiscalité professionnelle unique dans la Vallée.

Bien que notre endettement ait diminué, les recettes de la Ville restent faibles par rapport à d'autres communes de taille équivalente. Nous limitons les dépenses de fonctionnement et cherchons de nouvelles recettes, notamment grâce à une meilleure valorisation du patrimoine de la Ville.



## MOINS DE CIRCULATION AU PARC DE LA FECHT

La Ville de Munster va bientôt classer le Parc de la Fecht comme « zone de rencontre ». Cette nouvelle réglementation permettra de donner la priorité aux piétons et aux cyclistes par rapport aux voitures, dans ce lieu de promenade très apprécié. La vitesse maximale passera à 20 km/h.

D'autre part, afin de pallier le manque de stationnement du centre nautique « La piscine » pendant la période estivale, une réflexion sur un agrandissement du parking vers le camping a été engagée. Il est rappelé que le stationnement est limité aux seuls emplacements prévus et qu'il est verbalisé sur les pelouses du parc.

## EXPRESSION LIBRE des groupes d'élus minoritaires du Conseil Municipal

**Et l'emploi ?** Le budget 2011 proposé par le maire est sans idée, sans imagination, sans vrai projet pour la ville. Il oublie l'emploi, les questions sociales, l'avenir de notre ville. Triste médiocrité !

### Le groupe « Pour Munster »

Serge Geisert, Mireille Mangeney, Jean-Louis Hoffet

**Le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L. 2121-27-1 dispose que :**

« Dans les communes de 3500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies dans le règlement intérieur. »

**Responsable de la publication :** Pierre Dischinger, Maire de Munster. **Rédacteur en chef :** Jean-François Wollbrett, adjoint au maire de Munster.

**Remerciements pour leur collaboration à ce numéro :** les agents de la Ville de Munster. **Ce journal**, distribué gratuitement, a été tiré à 2 800 exemplaires.

**Impression :** Lefranc, Munster (label Imprim'Vert). **Crédits photographiques :** toutes photographies Mairie de Munster, sauf mentions contraires.

**Mairie de Munster :** 1 place du Marché - 68140 Munster - 03 89 77 32 98 - www.ville-munster68.fr - mairie@ville-munster68.fr



## LE FESTIVAL DE JAZZ du 31 mai au 4 juin

Le Festival de Jazz de Munster a toujours eu à cœur de vous proposer la virtuosité et la sensibilité des Jazzmen les plus talentueux de la scène internationale.

Car, comme vous, ses directeurs artistiques successifs cultivent la passion des belles notes, le goût de la musique de caractère et, par dessus tout, le culte du swing !

Aussi, pour cette 24<sup>ème</sup> édition, l'équipe du Festival se réjouit de vous faire goûter un programme qui, comme à son habitude, présente toute la richesse et la diversité des multiples aspects du Jazz.

Et ce, pour le plus grand plaisir des profanes, comme pour celui des connaisseurs les plus avertis.

[www.ville-munster68.fr/actualites](http://www.ville-munster68.fr/actualites)  
[jazz-festival-munster.eu](http://jazz-festival-munster.eu)

**Mardi 31 mai à 20 h 30**

PASCAL JENNY Trio  
 ANDRÉ MANOUKIAN Quartet

**Mercredi 1<sup>er</sup> juin à 20 h 30**

AUORE Quartet  
 GEORGE ROBERT Quartet  
 Guest : MICHEL HAUSSER

**Judi 2 juin à 17 h 00**

FREEDOM  
 (Duke Ellington – Bernard Struber)

**Judi 2 juin à 20 h 30**

GUY BONNE New Orleans Sextet  
 MOUNTAIN MEN Blues

**Vendredi 3 juin à 20 h 30**

CECILE MC LORIN SALVANT  
 Jean-François BONNEL Quintet  
 PINK TURTLE

**Samedi 4 juin à 20 h 30**

PHILIPPE LAUDET Jazz Odyssée Big Band

## LA FÊTE DE LA MUSIQUE mardi 21 juin

La Fête de la Musique fêtera cette année ses 30 ans d'existence. Quoi de plus normal pour la Ville de Munster que de se joindre à cet événement et de passer avec vous ce cap, dans la musique et la bonne humeur !

Comme chaque année, la Ville de Munster mettra à disposition des artistes amateurs et professionnels différents emplacements répartis dans les parcs, places et ruelles de la Ville.

Si vous souhaitez faire partie des artistes retenus et vous produire à Muns-



ter le 21 juin 2011, faites parvenir dès à présent (et avant le 6 mai) vos candidatures au service communication de la Ville de Munster. Un lien *youtube*, *dailymotion*, *myspace*... ou tout support numérique de vos performances sera le bienvenu !



## EXPO ROBI WETZEL du 14 au 26 juin

C'est avec une immense fierté que la Ville de Munster crée l'événement cet été, et vous propose de venir découvrir à la salle de la Laub, 41 ans après sa dernière exposition à Munster, les œuvres de Robi Wetzel, artiste local aux influences multiples.

Peintre et artiste émérite, et concepteur de jouets à ses heures perdues, Henri Robert Wetzel, ou Robi comme il signait lui-même au bas de ses œuvres, fut l'une des grandes figures artistiques munstériennes du début du XX<sup>e</sup> siècle.

## LE TER DE L'ORIENTATION À MUNSTER samedi 28 mai

Le samedi 28 mai, de 10 h à 17 h, la gare de Munster accueillera le TER de l'orientation. Mis en place par la Région Alsace, il a pour but d'aider les jeunes à choisir leur orientation professionnelle.

## LA COURSE DE BROUETTES samedi 30 juillet

**La course la plus rafraîchissante de l'été !**

Rafraîchissante et divertissante, la Course de Brouettes organisée par la Ville de Munster s'invite pour la 4<sup>ème</sup> année dans le quartier du Badischhof.

45 minutes de course totalement délicate, pour transporter un maximum d'eau à l'aide d'une brouette et de seaux à travers un parcours parsemé d'obstacles. Ambiance et petite restauration garanties !



## MUNSTER S'ANIME

**Kaffee-Küacha**

mardi 5 avril et mardi 3 mai

**Journée rempotage de géraniums**

samedi 14 mai

**10<sup>ème</sup> Friejhohr fer unseri Sproch**

dimanche 15 mai

**Les enfants du Jazz**

dimanche 29 mai

**Festival de Jazz**

du 31 mai au 4 juin